

Carnet de notes

POLICE NATIONALE

Recrutement

Audience à la...

DCRFPN

26 avril 2017



Mercredi 26 avril 2017, Ophélie Cohen, déléguée nationale formation, était reçue en audience par Monsieur Philippe Lutz, Directeur Central du Recrutement et de la Formation et Madame Isabelle Guilloteau, Directrice Centrale adjointe.



« Cette audience, riche, a permis d'évoquer de nombreux sujets centraux. La dynamique impulsée depuis la création de la DCRFPN a permis de régler de nombreux dossiers jusqu'alors en souffrance. Le secteur formation sera vigilant quant aux suites données sur les points évoqués ce jour. »

*Ophélie Cohen
Déléguée Nationale Formation*

UNSA Police, la technicité en +



Concours Gpx de septembre 2016

Étonné des résultats, l'UNSA Police demande si les faibles moyennes et le nombre de postes non pourvus (404 au total) peuvent être expliqués.

R : Sur l'ensemble des dossiers déposés, la moitié des candidats seulement s'est présenté aux épreuves. De plus le taux d'échec à l'oral a été de 35%, un chiffre très important au regard des concours précédents. Pour autant, il n'y a pas d'explication précise pour le moment. Il est envisagé de revoir le concours.

Ces résultats vont de fait impacter le plan de charge dès 2018, néanmoins, eu égard aux élections en cours et à venir, il est difficile d'avoir une vision de ce que pourra être réellement le plan de charge à venir.

Projet de réforme de la formation OPJ

Eu égard aux nombreuses rumeurs concernant la réforme de la formation OPJ, l'UNSA Police sollicite des explications quant à ce projet.

R : Il s'agit pour l'heure d'un projet en cours de construction. Ce n'est pas l'ensemble de la formation OPJ qui serait basculée en e-formation mais uniquement la partie très théorique et les contenus plus académiques sur une période de cinq semaines et demi. Un des but de cette réforme est de rapprocher la formation des domiciles des collègues et éviter les séparations familiales trop longues. Les «e-formations» seront dispensées par les formateurs OPJ qui seront peu à peu formés.

La DCRFPN communiquera largement sur ce sujet une fois le projet validé et les textes rédigés.

Il n'est pas question de réduire le nombre de formateurs OPJ.

Engagement formateur

En l'état actuel des choses l'engagement n'est respecté que sur la période initiale de blocage fixée à 4 ans. L'UNSA Police interpelle donc Mr le Directeur Central et son adjointe quant à l'application ou non de cet engagement et leurs ambitions le concernant.

R : Monsieur Lutz et Madame Guilloteau sont conscients qu'en l'état, il ne peut être appliqué. Concernant la période initiale de 4 ans, elle n'empêche pas l'intégration des viviers. En outre, sur des cas précis de formateurs souhaitant quitter la formation avant la première période de quatre ans, Monsieur Lutz s'engage à examiner les dossiers au cas par cas. Cela ne pourra pas être une généralité, toutefois il pourrait avoir un œil bienveillant sur certaines situations.



Valorisation FTSI

L'UNSA Police travaille depuis plus d'un an sur ce sujet. La DRCPN a été nouvelle fois saisie par Monsieur Lutz sur le sujet mais il apparaît, au vu de sa réponse, que notre demande n'a pas été pleinement comprise. Le travail est donc toujours en cours sur ce sujet mais Monsieur Lutz et Madame Guilloteau souhaitent que ce dossier aboutisse favorablement.

L'UNSA Police soulève une nouvelle fois la problématique du vestiaire spécifique. Un courrier sera adressé au SAELSI. Monsieur Lutz et Madame Guilloteau soutiennent cette demande.

Problématique de la formation FTSI

L'UNSA Police interpelle la DCRFPN quant au problème de l'attente entre les modules 1 et 2 de la qualification TSI. A ce jour, 144 collègues sont titulaires du module 1 et en attente de passer le second module.

R : La DFTSI a été saisie afin de trouver des solutions et de résorber ce vivier (modulation de formation, nombres de places offertes...). C'est un réel problème et la DCRFPN souhaite y remédier dès que possible.

Nomenclature des postes

L'UNSA Police souhaite avoir un point sur l'avancée des travaux sur ce sujet.

R : Les travaux sont en cours, mais eu égard aux mouvements de personnels faisant suite à la création de la direction, ces derniers ont pris du retard.

Néanmoins il est à noter que concernant Nîmes et Oissel, eu égard à la taille particulière des structures, leur nomenclature ne sera pas dressée de manière type comme ça pourra l'être sur le reste des structures qui sont à peu près toutes de taille similaire.

L'UNSA Police rappelle que concernant Nîmes que nous avons déjà fait des propositions à Monsieur Andreau, propositions qu'il semble approuver, à l'image des postes d'adjoint au chef des formations que nous avons demandé il y a deux ans.

Projet de séparation DZRF et ENP, à Nîmes et Roubaix

Lors du CTSCRPN validant la création de la DCRFPN, l'UNSA Police avait demandé la séparation organique des DZ et ENP, pour les cas particuliers de Roubaix et Nîmes, et cette demande avait recueillie l'accord du DGPN et de Monsieur Lutz.

R : Une mission va être mise en place afin d'étudier cette séparation, qui apparaît opportune au regard des missions distinctes des ENP et des DZ, mais aussi dans le cadre des avancements.

UNSA Police, la technicité en +